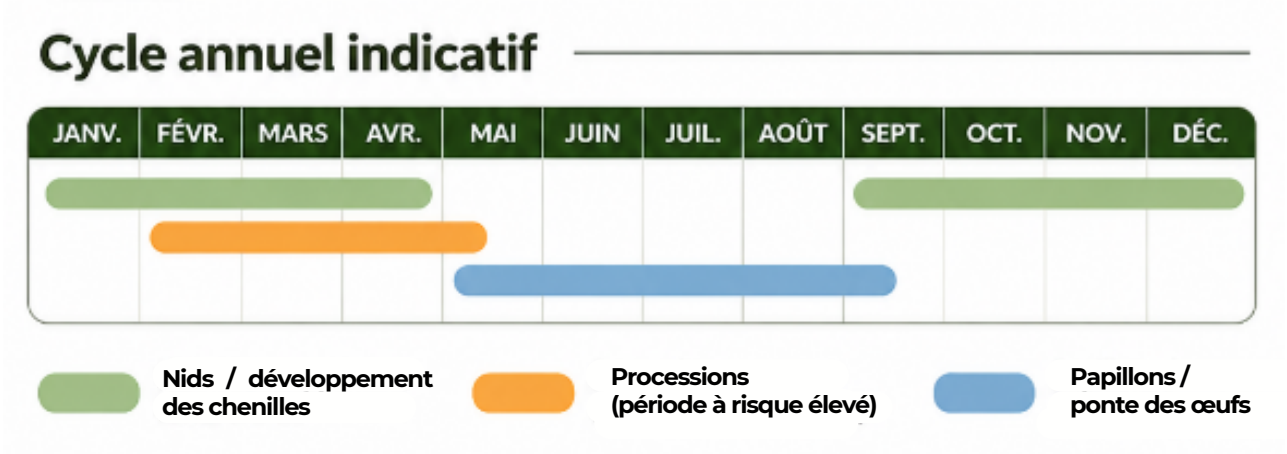
CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN

Comprendre leur cycle de vie, prévenir les risques et connaître les interventions de Zorèyè.



Les chenilles processionnaires possèdent, à partir d'un certain stade de développement, des poils urticants pouvant provoquer des réactions cutanées, oculaires ou respiratoires chez l'humain et des lésions graves chez les animaux.



Les périodes peuvent varier selon le climat et l'altitude.
Les nids, même anciens, peuvent rester urticants.

zorèyè
service forestier

NOS INTERVENTIONS

Quand et comment intervenons-nous contre les chenilles processionnaires ?

De décembre à février

Zorèyè privilégie les interventions de décembre à février, lorsque les chenilles sont généralement regroupées dans leurs nids, avant le début des processions.

Comment fonctionne Zorèyè ?

Sur mandat du propriétaire

Zorèyè intervient uniquement sur mandat du propriétaire de l'arbre concerné ou de son représentant dûment autorisé.

Ce que nous faisons

Retrait et élimination des nids dans les arbres ainsi que mise en place de pièges adaptés.

Ce que nous ne faisons pas

Nous n'intervenons pas sur les chenilles ayant déjà quitté les arbres et entamé leur procession au sol.

Prévention et autres solutions

Eviter le contact

Ne jamais toucher les chenilles ou les nids, même anciens.

Protéger les animaux

Tenir les chiens éloignés des zones infestées.

Sécuriser les lieux

Signaler les zones concernées et limiter l'accès si nécessaire.

Surveiller les arbres

Repérer les nids dès leur apparition afin d'anticiper les interventions.

Pour en savoir plus

Découvrez le cycle de vie des chenilles processionnaires en scannant le QR code.
Source : chenilles-processionnaires.fr

Une question ou une demande d'intervention ?

Contactez Zorèyè - service forestier

027 456 32 01
info@zoreye.ch